

Récits médiatiques, mémoires électorales.

Par Aurélia Lamy. Le 21 novembre 2007

¹⁴ Le 11 septembre 2001, les États-Unis doivent faire face au « premier grand crime de ce siècle », cet événement marque une rupture dans les représentations de la violence, il prend toute son ampleur par une médiatisation immédiate, permanente et complète. Les attentats du 11 septembre sont un événement médiatique moderne au sens de Pierre Nora : « Le propre de l'événement moderne est de se dérouler sur une scène immédiatement publique, de n'être jamais sans reporter-spectateur, ni spectateur-reporter, d'être vu se faisant et ce voyeurisme donne à l'actualité à la fois sa spécificité par rapport à l'histoire et son parfum déjà historique » (Nora, 1972, p. 166).

Le traitement médiatique des attentats met en exergue une interdépendance symbolique entre histoire et mémoire. Si l'histoire vise à éclairer du mieux possible le passé, la mémoire cherche plutôt à l'instaurer. La première a un souci de mise en ordre de l'événement, la seconde est travaillée par les émotions et l'affect. Halbwachs (1968) a lui-même distingué la « mémoire historique » qui serait une mémoire apprise, pragmatique, et la « mémoire collective » qui serait plutôt une mémoire produite, orale, normative et plurielle. Une dialectique s'instaure donc entre histoire et mémoire : l'évolution de l'événement se déroule « sous la pression de l'histoire immédiate en grande partie fabriquée à chaud par les médias, [elle] va vers la production d'un nombre accru de mémoires collectives et l'histoire s'écrit sous la pression de ces mémoires collectives » (Le Goff, 1995, p. 170). Ainsi, l'oubli dont nous traitons ici est à entendre moins comme effacement du passé que comme relecture de l'histoire.

Mémoire et oubli font partie prenante de la constitution de l'événement historique, des souvenirs qui lui sont associés. En filtrant les éléments de savoir et de connaissance relatifs aux attentats, l'oubli permet d'accéder à une intelligibilité de l'événement. Au vu des nombreux écrits produits sur la question de l'oubli, on ne peut faire l'économie des théories liant l'oubli au souvenir et plus particulièrement à la mémoire. L'interconnexion entre ces trois notions semble admise. Si pour certains l'oubli est « une faculté d'inhibition active, une faculté positive dans toute la force du terme » (Nietzsche, 1964, p. 271), pour d'autres « la définition de l'oubli comme perte du souvenir prend un autre sens dès qu'on le perçoit comme une composante de la mémoire elle-même » (Augé, 1998, p. 21). En effet, les souvenirs sont soumis à la contingence de l'événement, pour Marc Augé (1998, p. 30) « l'oubli, en somme, est la force vive de la mémoire et le souvenir en est le produit ». Pour rendre compte au mieux de cette interrelation, nous nous voyons obligée de

traiter des théoriciens de la mémoire collective qui nous aiderons surtout à éclairer notre conception de l'oubli dans l'analyse des modes de constitution et de fonctionnement de la mémoire collective.

Cet article résulte de l'analyse de plus de 2000 articles de presse et documents audiovisuels diffusés dans la semaine consécutive aux attentats (11-18 septembre 2001) dans la presse et à la télévision françaises. Nous avons choisi d'analyser plus précisément les journaux télévisés de TF1, France 2 et ARTE, ainsi que les magazines thématiques relatifs aux attentats tels que Zone interdite, Théma... En ce qui concerne la presse, notre intérêt s'est porté sur quatre titres de presse quotidienne nationale (*Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Humanité*) et sept titres de presse magazine (*L'Express*, *Marianne*, *Le Nouvel Observateur*, *Paris Match*, *Le Point*, *VSD* et *Courrier International*), ce choix nous permettant d'analyser les réactions journalistiques « à chaud ».

Leur traitement a été réalisé à partir d'une méthode inductive ancrée dans une approche communicationnelle où la production du discours et le discours lui-même sont étudiés et analysés. Cette démarche globale, communicationnelle, pragmatique prend en considération la pragmatique du discours, l'articulation des termes d'énoncé et d'énonciation journalistiques. Pour comprendre la place des éléments constitutifs de l'événement et des oublis qui lui sont relatifs, ces documents ont été étudiés de manière quantitative dans un premier temps, cette première étude nous a permis de tirer des conclusions quant à la construction thématique des faits. Toutefois, la complexité des rapports qui existent entre discours verbal et visuel est telle qu'une étude quantitative seule ne peut rendre compte du sens qui résulte de cette interrelation. Ainsi, une analyse de contenu et des discours médiatiques vient compléter l'approche, elle passe notamment par une étude approfondie de différentes caractéristiques discursives : la description des acteurs de l'événement, le récit (ou construction) des faits, la mise en place du commentaire explicatif et descriptif, les scénarisations visuelles et audiovisuelles. Le point de vue sémiotique adopté prend en compte un ensemble de discours mis en scène, susceptibles de produire des effets de sens. Nous interrogeons donc le moment où est configurée la mise en nouvelle dans la presse et à la télévision françaises. Ce point de vue est un apport notable à la compréhension d'un phénomène complexe : la mise en place d'une communication dans l'urgence pour rendre compte de faits inattendus, une médiatisation de l'immédiateté. L'approche choisie étant sémiologique, nous nous donnons pour objectif d'étudier la pluralité des signes mobilisés pour donner forme à l'information, pour transformer une réalité qui apparaît comme un non-sens, en une réalité dont le sens est élaboré par les acteurs médiatiques. Ceci autorise une réflexion sur les discours journalistiques et télévisuels à propos d'un événement sans précédent, lointain, internationalisé, mais ramené presque immédiatement à l'opinion publique française.

Nous abordons donc l'oubli non pas comme l'essence première de la mémoire car il ne peut exister avant que l'événement ait eu lieu, ni comme son aspect secondaire. Nous pensons que dans le cas qui nous concerne, mémoire et oubli ont été mis à jour conjointement. En effet, le traitement médiatique des attentats a dès le début effectué une sélection dans le champ du mémorable, cette sélection « à chaud » suite aux événements nous éclaire déjà sur les éléments à oublier. Nous souhaitons donc identifier non seulement les omissions, mais surtout en analyser les modalités de sélection et de hiérarchisation.

Pour nous soustraire au piège des définitions polysémiques du terme et des associations d'idées, nous proposons une lecture de l'événement, reposant sur les différentes versions de l'oubli dans le traitement médiatique de l'exceptionnel. En considérant l'oubli comme faisant partie d'une stratégie médiatique et gouvernementale, nous le traiterons non seulement dans ses aspects négatifs

mais surtout dans ses aspects positifs et constructifs. Définissant le présent comme « ce qui se fait », Bergson envisage le passé tombé dans l'oubli comme étant « ce qui a simplement cessé d'être utile » (1985, p. 166). Pour reprendre Candau (1998, p. 92) « la bonne gestion de l'identité d'un groupe d'appartenance [...] passe par le rapport ambivalent que les membres de ce groupe vont avoir avec ces événements qui, simultanément, font l'objet d'un “devoir de mémoire” et d'un besoin d'oubli ». Face au souvenir d'un passé problématique et dramatique, la question qui guide notre réflexion n'est pas uniquement : « quelle place devons-nous accorder à l'oubli dans le traitement médiatique des attentats ? », mais également : « de quelle manière devons-nous conserver le souvenir d'un événement passé où la violence est prédominante ? ».

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de traiter la notion d'oubli relative aux attentats du 11 septembre de deux manières. Tout d'abord, nous nous attachons à la négation de l'oubli immédiat, l'oubli qu'on cherche à éviter grâce à une présence médiatique permanente. En effet, par la mise en place d'un discours simultané, les médias jouent le rôle de filtres créateurs de stéréotypes et de représentations mentales. Cette « publicisation » est une des modalités de la construction d'un public globalisé tant dans les discours médiatiques que dans les discours politiques : « Nul n'oubliera jamais cette journée ». Ensuite c'est à une forme d'oubli sur le long terme que nous nous intéressons, celui-ci semble davantage construit, par sa configuration narrative, l'événement gagne en substance par un choix d'éléments récurrents dans le champ du mémorable. Il nous semble que dans le traitement médiatique des attentats l'oubli n'est pas seulement le solde des éléments non sélectionnés par la mémoire en construction mais fait surtout l'objet d'une stratégie. Qu'oublier ? Pourquoi ? En tant qu'effacement, trous de mémoire, l'oubli sert aussi à détourner le regard, à faire diversion, il peut alors servir des stratégies, non seulement médiatiques mais surtout politiques en induisant une certaine version de l'événement d'une part, en suscitant la création d'une communauté de téléspectateurs d'une autre.

L'oubli comme négation de l'événement.

Débutons par un extrait de discussion entre deux poilus issu de l'ouvrage de Barbusse, *Le feu* :

« Nous oublierons... nous... Nous oublions déjà, mon pauvre vieux.

Nous en avons trop vu

Et chaque chose qu'on a vue était trop. On n'est pas fabriqués pour contenir ça.

[...]

On est plein de l'émotion de la réalité, au moment, et on a raison. Mais tout ça s'use dans vous et s'en va, on ne sait comment, on ne sait où, et il n'y a plus que les noms, qu'il y a des mots de la chose, comme dans un communiqué »

Ce dialogue, si court soit-il propose deux causes à l'impuissance de la mémoire. La première est objective, elle est tirée des événements : ils sont trop vastes, trop complets, trop compliqués pour

qu'on puisse les saisir dans leur globalité, ainsi, les détails échappent aux protagonistes. Le champ lexical de l'incompréhension est ainsi très présent dans les titres d'articles de presse : « Pourquoi ? » (*Courrier International*, 13/09/01), « L'innommable » (*Le Nouvel Observateur*, 13/09/01), « Ondes de choc sur le monde » (*Le Figaro*, 14/09/01). La seconde cause est subjective, le souvenir n'advient qu'aux personnes qui ont vécu ou simplement vu les faits, encore faut-il que les faits ne dépassent pas leurs conceptions de la violence : « Nous assistons à des événements qui dépassent l'entendement depuis 15h30 » (Daniel Bilalian, France 2). Dans l'extrait, comme dans la perception des attentats, la réalité est trop forte, elle va au-delà de la faculté d'appréhension de l'événement. Les attentats dépassent ce que nous sommes habitués à sentir et à comprendre, ils présentent un caractère d'étrangeté, d'exception qui en biaise l'interprétation individuelle et collective.

Dans les heures qui suivent les attentats, c'est à ces deux causes d'« impuissance de la mémoire » qu'on va s'attacher. Par une diffusion en continu, les médias vont tout faire pour que « Nul n'oublie jamais cette journée ». Deux procédés sont alors mis en œuvre : un processus de globalisation du public qui passe par un vécu collectif des événements, et un partage des émotions venant renforcer l'aspect socialisant du traitement médiatique.

D'une appréhension individuelle à une « mémoire collective ».

Exposition, prolifération et proximité : la connivence entre médias et société a atteint des seuils fusionnels dans le traitement médiatique des attentats. Dès le premier impact, les téléspectateurs français se voient matraqués d'images du drame, l'entrée de l'événement sur la scène médiatique est marquée par une interruption de tous les programmes télévisuels en cours, toute forme de publicité disparaît des écrans pendant trois jours. Le 11 septembre 2001, TF1 et France 2 diffusent chacune plus de huit heures de programmes sur les attentats, il en est de même le 12 septembre où le sujet est traité pendant plus de six heures. Dès le premier impact, l'événement est installé dans la sphère publique auprès des téléspectateurs. Oublier l'événement semble alors inconcevable.



Tableau 1 : Temps consacré aux attentats du 11 septembre à la télévision française du 11 au 18 septembre 2001 (Journaux télévisés et émissions spéciales confondus). Source : Inathèque de France/BNF.

Plus qu'un refus d'oublier, c'est une volonté de vivre l'événement ensemble qu'affichent les médias : « Nous vous faisons vivre cet événement » (David Pujadas, 11/09/01, France 2). En effet, un événement majeur tel que les attentats, représentant une menace collective et provoquant de nombreuses polémiques élève considérablement le niveau d'implication des personnes impliquées « Jacques Chirac : ce qui s'est passé nous concerne tous » (*Le Monde*, 13/09/01). Et ceci, d'autant plus si les référents médiatiques sont communs. Dès le début du traitement médiatique, on sent la volonté des médias de fonder une identité nationale à l'aide d'une mémoire unifiante. Les références communes évoquées sont autant de souvenirs partagés constitutifs d'une mémoire collective préexistante. Ainsi, les médias parlent du 11 septembre comme du « Pearl Harbor du 21^{ème} siècle », dans la presse on évoque « l'effet Pearl Harbor » (*Libération*, 12/09/01), le 11 septembre prend « les chemins détournés de Pearl Harbor » (*Le Monde*, 16-17/09/01). Sur TF1, le 11/09 à 17h24, Loïc Berrou effectue une autre comparaison historique avec la guerre du Golfe cette fois : « Ces scènes de chaos me rappellent celles que l'on a vécues à Jérusalem, le jour du déclenchement de la guerre du Golfe ». Ces liens officiels créés avec des événements dramatiques

de l'histoire américaine donnent alors une orientation politique et une connotation militaire au récit des événements.

Il est toujours délicat de transférer les mécanismes de fonctionnement de la mémoire de l'individuel au collectif, « chacun de ceux qui ont vécu un même événement en garde un souvenir à la fois semblable et différent » (Marc Augé, 1998, p. 23). Dans le traitement médiatique des attentats le témoignage prend une place prédominante notamment durant le premier jour, où il apparaît vingt-et-une fois dans les reportages télévisuels et à onze reprises dans *Libération*, *Le Figaro* et *Le Monde* le 11 septembre 2001. Halbwachs (1994, p. 296) assimile « la pensée sociale » à une mémoire qui résulte, pour l'essentiel, de la transmission d'un capital de souvenirs et d'oublis. Sans cette transmission de vécu, de savoirs personnels, les représentations d'une identité collective ne peuvent être fondées. « Multiforme et en constante évolution, le contenu de la mémoire résulte, par conséquent, de la rencontre particulière entre la mémoire collective ou sociale, et la mémoire individuelle » (Fleury-Vilatte, 2000, p. 14). Ainsi l'événement est abordé de manière intimiste, la grande Histoire est abordée à partir de la petite histoire de chacun, on voit ainsi émerger de nombreux récits posthumes (Barbara Olson par téléphone, message d'Éric sur le répondeur de sa femme), témoignages (oraux ou audiovisuels), qui viennent accentuer l'aspect dramatique et dramatisant des faits. Diffusées à sept reprises sur TF1 et France 2 le 12/11/01, les images du docteur Mark Heath, présent lors de l'effondrement des tours à New York sont éloquentes : caméra à l'épaule, il se déplace dans les décombres à la recherche de victimes ayant besoin d'aide, ses propos reflètent le sentiment de nombreuses victimes : « *I hope I can live* ». Ici, l'expression de la mémoire individuelle consolide le sentiment identitaire : « Les identités sont produites et se modifient dans le cadre de relations, de réactions et d'interactions sociales [...] d'où émergent des sentiments d'appartenance, des “visions du monde” identitaires » (Candau, 1998, p. 18). Dans les discours médiatiques relatifs aux attentats, cette idée est particulièrement mise en évidence par l'opposition du « nous » journalistique ? le bien, l'occident, les victimes potentielles... ? à « eux », figure de l'autre, danger dont on doit se méfier ? les kamikazes, les musulmans extrémistes... Ainsi les mondes construits médiatiquement sont classés, ordonnés et nommés selon une logique du même et de l'autre induisant ainsi une catégorisation des faits et des acteurs.

L'oubli involontaire : le traitement médiatique dans l'urgence.

L'exceptionnalité des faits et leur caractère dramatique rendent impossible toute prise de distance par rapport à l'événement. Ceci est particulièrement flagrant si on s'attarde sur la récurrence des champs lexicaux utilisés par les journalistes durant la semaine qui suit les faits : l'incompréhension, l'indétermination, la guerre, l'horreur, la fin du monde, la grandeur américaine sont autant de thématiques associées aux faits dans les discours médiatiques. Cette répétition lexicale contribue au cadrage des faits, à leur compréhension par l'attribution de termes choisis dans l'urgence. Selon Ricoeur, l'opposé de la mémoire n'est pas l'oubli mais la répétition qui apparaît dans ce qu'il appelle le traumatisme. Ceci donne lieu à une relecture de l'événement, au sens de Marc Augé (1998, p. 85) : « Relire, c'est revivre sans anticiper, cultiver l'impression de “déjà-vu” sans renoncer à voir venir, comme si, l'oubli de l'intrigue ne se dissipant qu'au rythme de la relecture, celle-ci nous restituait en même temps les sensations en lien avec l'événement ». Cette thématique est prédominante le 11 septembre 2001 où le « film des événements » apparaît trente-cinq fois sur TF1, France 2 et ARTE. Les modes selon lesquels le passé se met ainsi à hanter le présent sont multiples, tantôt le traumatisme se rappelle constamment sous forme de souvenirs immuables ; tantôt il peut être totalement oublié, mais de telle sorte que cet oubli demeure le vecteur d'une certaine répétition. Ceci est particulièrement éloquent quand on s'attache aux images du « film des événements » qui constituent l'essentiel des informations dans les jours qui suivent

ces attentats. Ce « film » suit toujours la même trame narrative : images des frères Naudet relatant le premier crash, images CNN du second crash, ruines du Pentagone à Washington, effondrement des tours à New York ; si le crash de Pennsylvanie est présent dans les reconstitutions visuelles des 11 et 12 septembre, il disparaît vite du film des événements et constitue ainsi un oubli récurrent.

Cette diffusion en boucle induit un « effet d'hypnose » (Tisseron, « Arrêt sur images », ARTE, 16/09/01) qui peut être source de confusion intellectuelle et émotionnelle. L'oubli peut être le produit de cette compulsion répétitive qui empêche, du moins dans un premier temps, la prise de conscience de l'événement traumatique, d'où le recours permanent à la fiction. La notion de « scénario » est également récurrente, elle induit une narrativisation des faits. Daniel Bilalian évoque le « scénario diabolique des terroristes », sur ARTE, Annette Burgdorf, parle d'un « scénario que n'auraient pas osé imaginer le pire des films catastrophes ». Les nombreuses références fictionnelles aux récits de Tom Clancy ou aux fictions hollywoodiennes mettant en scène des terroristes viennent appuyer ces propos : « Quand la réalité dépasse la fiction. Qui a lu les romans de Tom Clancy ? » (*Le Monde*, 13/09/01). Philippe Marion (*in* Lits, 2004)¹ explique ce phénomène par le fait que nos peurs doivent devenir « médiatees », c'est-à-dire transférées dans un univers fictionnel et maîtrisable afin de rendre l'événement acceptable.

Ainsi, on suscite une réaction émotionnelle chez le téléspectateur, pour qu'il se sente impliqué dans le déroulement de l'événement, on souhaite lui laisser une « impression » de l'événement au sens de Ricoeur qui considère l'impression « au sens d'affection, laissée en nous par un événement marquant ou, comme on dit, frappant » (2000, p. 539). Aborder l'événement par son aspect émotionnel renvoie le spectateur à ses peurs profondes : « Les scènes d'Apocalypse que nous avons vécu ensemble, provoquent un état de psychose dans le monde entier » (Patrick Poivre d'Arvor, 11/09/01, TF1). La monstration de l'émotion par les témoignages de victimes ou de quidams, produit également un effet de catharsis : ce que vous ressentez est normal puisque d'autres le ressentent comme vous. Ainsi les gros plans de personnes en pleurs, la souffrance sur les visages, les affiches proposant une photographie souriante d'un être cher disparu écumant les articles de presse et les reportages télévisés à partir du 14 septembre, par ailleurs la thématique du recueillement est présente vingt-six et trente-quatre fois, les 13 et 14 septembre sur les chaînes de télévision françaises. Pour Jean Romain (1998, p. 107) : « Ce phénomène d'éprouver-ensemble, ou d'éprouver de manière analogue est un des phénomènes les moins innocents qui soient. Il permet de se forger des certitudes d'airain : si tout le monde est ému par tel événement [...], cela signifie que tel événement est universellement appréciable ou à réprouver. Donc ce qui fait sa valeur réside dans l'émotion qu'il suscite, et cette émotion largement partagée est le critère de jugement privilégié ». Ainsi, émergent des rituels de commémoration. À 12 heures, le 14 septembre, l'expression de l'émotion fédératrice est à son apogée, la population mondiale se réunit pour une minute de silence en mémoire des victimes des attentats, la population est fédérée dans l'idée que ceci ne doit plus jamais se reproduire, pour la première fois, le silence reprend son droit sur les chaînes de télévision. Margalit (2006, p. 196) nous rappelle que « Les concepts de péché, de pardon et d'oubli ont à l'origine une représentation religieuse », ils viennent ainsi renforcer les icônes proposées par la représentation photographique des scènes de recueillement où les images pieuses et les cierges ont une place prédominante. Toutefois, cet usage des émotions est susceptible de produire l'oubli, pour Dugas (1917, p. 352) « nous savons par l'expérience du passé combien la mémoire des peuples est courte, justement parce qu'elle est faite de sentiments plus que d'idées », en effet, au fil du temps « les sentiments s'effacent sans laisser de trace, il ne reste qu'un nom pour les désigner ». Aujourd'hui, cinq ans après les faits, le 11 septembre 2006, la plupart des journaux français titrent leur Une sur l'événement, outre l'idée de trace, « empreinte » laissée au « monde libre », c'est l'aspect chronologique qui prédomine : « le 11 septembre, cinq ans déjà ».

La construction de l'événement dans l'espace public.

Pour Patrick Charaudeau (1997) « ce n'est pas tant l'événement en tant que tel qui intéresse une discipline du sens, que ce que nous appellerons le processus d'événementialisation ». En effet, l'événement historique ne peut être évoqué sans la réappropriation qu'il génère, réappropriation qui met à jour une interaction entre mémoire individuelle et mémoire collective, entre mémoire et histoire, entre mémoire et oubli. Dans ce sens, la médiatisation relève d'une mise en mémoire de l'événement, à travers la présentation différée qui en est donnée. Cette présentation participe d'un fond commun de représentations, l'analyse du contenu de l'histoire racontée par la télévision permet d'approcher l'événement, non seulement à travers la diversité des interprétations mémorielles, mais également à travers les particularismes du support et ses réverbérations supposées dans l'espace social.

Une reconfiguration des faits.

Si dans un premier temps, les informations répondent aux lois de l'urgence, on assiste peu à peu à un travail de configuration narrative de l'événement par les médias. L'énoncé télévisuel est ainsi lié à une structuration du souvenir, et par conséquent à un travail individuel et collectif de la mémoire, de son ordonnancement, de la mise en forme de l'histoire. Ceci passe par la mise en évidence de « pseudo-événements » au sens de Boorstin, qui donnent une orientation au traitement médiatique des attentats. Sont ainsi mises en évidence les scènes de recueillement, les déplacements du président américain donnent lieu à des récits médiatiques, la recherche des coupables est relatée jour après jour dans les médias... Au cœur de la trame narrative, on peut alors envisager que la mémoire transmise par les journalistes, reporters, hommes des médias, n'est ni le reflet de la mémoire officielle, ni même de la mémoire collective, du moins dans un premier temps. Elle propose en revanche un état intermédiaire entre la mémoire personnellement professionnelle du journaliste, la mémoire officielle du gouvernement et la mémoire collective en cours d'élaboration. C'est ainsi qu'émergent une pluralité de versions de l'événement, chacune d'elle « s'insère dans un récit qui nous implique, parce qu'il constitue notre version des faits, et que nous y avons notre place, si minime ou passive soit-elle, comme des milliers ou des millions d'autres individus ont leur place dans la version qu'ils élaborent ? et peu importe, de ce point de vue, que toutes ces versions soient influencées, modelées, parfois presque dictées par les discours officiels ou les médias » (Marc Augé, 1998, p. 56). Ces discours laissent surtout la place à la propagation de rumeurs, la plus présente étant celle relative au crash du dernier avion en Pennsylvanie, abattu par un avion de chasse ou symbole du courage des passagers. Cette influence, ce modelage de l'information, est l'effet principal des stratégies narratives qui amplifient ou atrophient la mémoire de l'événement, certains faits sont abondamment racontés ? les témoignages posthumes sont relatés à profusion, il en est de même pour la chute des tours, le déroulement des événements..., d'autres passés sous silence et voués à l'oubli ? notamment les rumeurs évoquées qui sont aujourd'hui reprises dans nombre de médias alternatifs dénonçant une implication des États-Unis dans les attentats. Ainsi, « les stratégies de l'oubli se greffent directement sur [le] travail de configuration : on peut toujours raconter autrement en supprimant, en déplaçant les accents d'importance, en refigurant différemment les protagonistes de l'action en même temps que les contours de l'action. » (Ricoeur, 2000, p. 580).

À ce sujet, Marc Augé parle de « mise en fiction » de l'événement, le terme de fiction étant ici à interpréter comme « configuration narrative » au sens de Ricoeur. Nous nous apprêtons donc à éclairer les modalités de l'oubli, les mises en scène et les mises en œuvre qui configurent le temps

et l'espace de l'événement, en font un récit commun pour ceux qui le vivent médiatiquement.

Une narrativisation de l'événement.

La dimension narrative est à prendre en considération lorsqu'on s'intéresse à l'histoire, dans le court et le long terme. Les médias, et plus particulièrement la télévision, ont tendance à orienter notre lecture de l'événement vers les informations considérées comme « plus importantes ». On remarque que dans les médias français, les attentats aux États-Unis se résument parfois à l'attentat contre le World Trade Center. Prédominance particulièrement explicite si on s'intéresse au nombre d'articles consacré à chacun des attentats dans la presse française.



Tableau 2 : Nombre d'articles consacrés à chaque crash dans la presse française suite aux attentats.

À la télévision, alors que le crash de Pennsylvanie n'est plus évoqué à partir du 14 septembre 2001, l'évocation de l'attentat contre le Pentagone devient anecdotique (de 41 évocations le 11/09 à une seule le 17/09). En contre partie, le double crash de New York est omniprésent durant la semaine suivant les attentats (225 évocations en une semaine). L'importance des faits est déjà hiérarchisée, ce sont ces attentats qui resteront dans les consciences collectives, en raison de leur ampleur mais également de leur chronologie surprenante. Le 11 septembre, sur TF1, Ulysse Gosset effectue une distinction entre les attentats de New York et Washington : « à New York, c'est l'Apocalypse, à Washington, c'est le désarroi ». De surcroît, l'« opération de configuration » (Ricoeur, 1983, p. 127) de l'événement conduit à un enchaînement de séquences narratives autour de quelques personnages qui permet un investissement affectif de la part du téléspectateur. Ces personnages vont se construire selon une logique conflictuelle rappelant le schéma canonique du récit et le système actantiel des personnages. Les actes terroristes sont qualifiés d'« épouvantable tragédie », « dramatique épreuve », « acte pernicieux », les terroristes sont des « barbares » qui représentent « la lâcheté sans visage », on assiste alors à une lutte du « bien contre le mal », expression récurrente dans les discours politiques au lendemain des attentats. Le récit des événements conduit également à une redéfinition de l'espace temps de l'événement : l'espace par la représentation photographique axée vers l'intérieur et l'extérieur (images de l'intérieur des tours, des débris *versus* secours, scènes de recueillement) ; le temps par le biais des discours journalistiques : « Il est 19h30, si vous rentrez chez vous en ce moment, alors que notre antenne est prise depuis 15 heures [...] aux États-Unis, il est maintenant 13h30 » (Thierry Thuillier, France 2). Pour Halbwachs (1968, p. 129), le temps n'a de réalité « que dans la mesure où il a un contenu, c'est-à-dire où il offre une matière d'événements à la pensée » ce qui suppose bien entendu une configuration des événements, un choix, une hiérarchisation dans les faits qui le constituent. Or, comme le précise Augé (1998, pp. 36-37), « Notre rapport au temps passe essentiellement par l'oubli, [ces] figures de l'oubli dont on pourrait dire qu'elles ont une vertu narrative et que, à ce titre, elles sont, dans le langage de Paul Ricoeur, des configurations du temps ». Qu'ils soient écrits, oralisés, ces récits sont toujours le fruit d'une tension entre mémoire et oubli, d'un travail de composition et de recomposition de l'événement.

Finalement, la mémoire collective peut être influencée par l'émergence d'un nouveau récit des événements, « c'est plus précisément la fonction sélective du récit qui offre à la manipulation l'occasion et les moyens d'une stratégie rusée qui consiste d'emblée en une stratégie de l'oubli autant que de la remémoration » (Ricoeur, 2000, p. 103). Ce qu'on appelle « l'oubli » ici vise donc moins à un effacement du passé qu'à une reconfiguration de l'événement, une relecture de

l'histoire.

Provoquer l'oubli : diversion ou prémisses d'une forme de désinformation ?

Les stratégies mises à jour révèlent deux types d'oublis relatifs aux attentats, d'une part l'oubli par effacement de traces, d'autre part l'oubli par mise à distance, toutes deux passent par un effet de diversion médiatique, qui, en tant que non dit parfois volontaire, peut être interprété comme une forme de désinformation.

« Des us et abus pour l'oubli »².

En raison de la fonction médiatrice du récit, les abus de mémoire se font parfois abus d'oubli. Comme nous venons de le voir, pour rendre compte de l'événement, le récit se veut inéluctablement sélectif. Puisqu'on ne peut pas se souvenir de tout, on ne peut pas non plus tout raconter. Pour éviter que les gens ne se retournent vers un passé douloureux, les médias reconstruisent une mémoire de l'événement. « Nous touchons ici au rapport étroit entre mémoire déclarative, narrativité, témoignage, représentation figurée du passé historique. [...] L'idéologisation de la mémoire est rendue possible par les ressources de variation qu'offre le travail de configuration narrative. » (Ricoeur, 2000, p. 580).

Harald Weinrich a intitulé son ouvrage traitant de la multiplicité de significations du terme « oubli », *Lëthë*, ce qui signifie « tout est caché, dissimulé ». C'est à cette idée de dissimulation que nous nous attachons maintenant. En effet, les stratégies d'oubli détectées dans le traitement médiatique des attentats induisent des omissions (expliquer le rôle des États-Unis dans le déclenchement de ces attentats, préciser que des menaces ont été proférées à l'encontre du pays au préalable...), des évitements (montrer les corps, donner le nombre de victimes...), des rumeurs qui viennent masquer les informations réelles (le corps d'un pilote aurait été découvert ligoté dans les cendres du World Trade Center...), etc. Si les premières font surtout référence au non dit, la dernière tient davantage de la diversion évoquée par Hoffding (*in* Dugas, 1917, p. 281) « Celui qui veut oublier doit s'appliquer à trouver des suites de représentations fortes et étendues sur lesquelles sa pensée puisse s'absorber », autrement dit, pour provoquer l'oubli, la diversion n'a pas son pareil. Dans le traitement médiatique des attentats, ces stratégies ont d'autant plus de force qu'elles sont vécues collectivement. « Tout se passe comme si les phénomènes observables au plan individuel étaient non seulement démultipliés, mais transmutés, défigurés, au plan collectif. » (Paul Ricoeur, *in* Ferenczi, 2002, p. 26). Suite à cette configuration-refiguration narrative de l'événement, la plus grande difficulté est dans « le maniement de l'histoire autorisée, imposée, célébrée, commémorée ? de l'histoire officielle. La ressource du récit devient ainsi le piège, lorsque des puissances supérieures prennent la direction de cette mise en intrigue » (Ricoeur, 2000, p. 580).

Les hommes politiques et les instances internationales ont tout à fait conscience que la confiance en l'avenir « dépend, chez l'individu comme chez le peuple, de l'existence d'une ligne de démarcation entre ce qui est clair et bien visible et ce qui est obscur et impénétrable, de la faculté d'oublier opportunément aussi bien que de se souvenir à propos » (Kattan, 2002, p. 87). Si à l'époque les problèmes de santé liés au manque de protection dans les décombres ne sont pas une seule fois évoqués, ils font l'objet de nombreux articles et documentaires cinq ans plus tard : « À l'image des sacrifiés de Tchernobyl, les pompiers qui ont déblayé le million de tonnes de Ground Zéro sont presque tous victimes de maladies » (*Paris Match*, 7/09/06). Ainsi, la configuration de

l'événement dans les jours qui suivent les attentats révèle de nombreux oublis tant dans les informations véhiculées que dans les représentations iconiques de l'événement : « L'Amérique cache ses morts » (*France 2*, 12/09/01). Oublis involontaires ou non-dits structurés, ils n'en restent pas moins des lacunes dans la construction des faits auprès de l'opinion publique : « Raconter un drame c'est en oublier un autre » (Ricoeur, 2000, p. 584).

Des oublis aux non-dits.

L'oubli, comme la mémoire, est une fonction naturelle par laquelle l'esprit se libère de son passé et cela d'autant mieux qu'il l'a vécu de manière intense ; mais l'oubli fait également partie prenante de la configuration d'un événement dans l'espace public. Pour l'historien Ernest Renan, l'oubli est source de cohésion nationale : « l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses » (1992, p. 42). Ainsi, on cherche à provoquer « un oubli radical » (Paul Ricoeur, *in* Ferenczi, 2002, p. 23) de certains éléments liés à l'événement en jouant sur leurs représentations, plutôt que d'aborder l'implication politique des États-Unis au Proche-Orient, on préfère parler de la riposte, plutôt que de parler des failles du service de sécurité américain, on relate les propos revendicateurs du président Bush.

Étudier le traitement visuel d'un événement soulève plusieurs questions notamment par rapport à l'histoire et à la notion de cadre interprétatif. Les images contribuent à la création de strates mémorielles qui s'étendent dans la durée et évoluent avec les événements. Les représentations iconiques mobilisent un imaginaire collectif et individuel chez les téléspectateurs. Dans ce contexte de crise, ce qui n'est pas montré prend autant de sens, en effet, l'absence de monstration de victimes, de corps induit une vision de l'événement « propre », mémorisé comme tel dans l'opinion publique. Ceci peut expliquer le choc provoqué par la représentation visuelle et audiovisuelle de la chute des corps, image interdite d'antenne dès le deuxième jour du traitement télévisuel, mais restée bien présente dans la presse française. Si les images de victimes, de l'intérieur des tours, du Pentagone sont peu présentes, c'est pour mieux mettre en valeur les représentations du courage des pompiers, des hommes politiques, du soutien aux américains. Ainsi, même si les images relatives à l'événement, notamment à New York, sont très nombreuses, on retrouve des images itératives, toujours présentes cinq ans plus tard lors du retour sur les événements : des New Yorkais fuyant dans les rues, un homme sortant des décombres un attaché case à la main, deux femmes stupéfaites devant l'horreur des faits...

Parler d'oublis au sujet de ces non-dits reviendrait à légitimer une certaine forme de désinformation. En effet, si le but recherché suite aux attentats est l'annulation du souvenir, il semble beaucoup plus efficace de substituer au passé douloureux une histoire recomposée que d'imposer un devoir d'oubli. C'est pourquoi nous pouvons penser qu'ici, les stratégies de l'oubli visent, non pas avant tout à interdire le souvenir, mais plutôt à réaménager le passé. « Ainsi, en imposant une « histoire officielle », les États sont en mesure d'accomplir un silence de la mémoire plus efficacement qu'en incitant les citoyens à tirer un trait sur le passé » (Kattan, 2002, p. 94). Toutefois, en agissant ainsi, les États-Unis ne s'exposent-ils pas à un retour du souvenir soudain, qui risquerait alors de remettre en question leur légitimité au niveau international ?

Droit ou devoir d'oublier ?

« Sans aller jusqu'à préconiser un « devoir d'oublier », il est impossible de ne pas constater qu'une utilisation abusive du passé et du sentiment de « dette » envers l'histoire perpétue les conflits et

engendre de nouveaux cycles de violence » (Kattan, 2002, p. 90), nous en avons un exemple éloquent dans l'ère que nous avons nommée « l'après 11 septembre ». La volonté de rendre justice, en maintenant la mémoire des attentats risque de déstabiliser une nation américaine qui souhaite tourner la page, oublier. En effet, alors que les États-Unis se sont aujourd'hui lancés dans une croisade contre le terrorisme, les Américains sont dans un état permanent de commémoration. Cette dernière remplit également une fonction unificatrice en développant au sein d'une communauté des dispositifs encourageant l'idée de continuité nationale. Dès lors « anniversaires et commémorations envahissent les calendriers pour y organiser les mémoires, avec l'espoir de les unifier, de telle sorte qu'elles puissent participer au jeu identitaire dans le sens souhaité par les groupes ou les individus : légitimation, valorisation, domination, conjuration, exclusion, adhésion aux événements fondateurs, entretien de l'illusion communautaire » (Candau, 1998, pp. 145-147). Comme au lendemain des attentats, la télévision devient lieu d'initiatives, lieu commémoratif, « elle propose ses propres règles de fonctionnement mémoriel » (Fleury-Vilatte, 2000, p. 18). Chaque année, on nous présente des documentaires retraçant les événements, mais, hormis les défenseurs d'une théorie du complot qui restent encore en marge de l'événement, la diffusion médiatique d'analyses critiques est encore marginale. Ainsi, les commémorations sont le produit d'une érosion de l'événement par l'oubli et « scellent le souvenir incomplet et sa doublure d'oubli » (Ricoeur, 2000, p. 583). Pierre Nora conclut son ouvrage « Les lieux de mémoire » en écrivant : « J'espère la fin de l'ère des commémorations et de l'obsession commémorative ». Cette année les États-Unis commémorent le cinquième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, et tout laisse à penser que l'« obsession commémorative » dont parle Nora est encore bien présente.

Bibliographie

Augé Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot et Rivages, 1998.

Henri Barbusse, *Le feu : journal d'une escouade*, Paris, Flammarion, 1917.

Henri Bergson, *Matière et Mémoire*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1985.

Joel Candau, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 1998.

Ludovic Dugas, *La mémoire et l'oubli*, Paris, Flammarion, 1917.

Thomas Ferenczi (dir), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?*, Paris, Complexe, 2002, pp. 13-15.

Béatrice Fleury-Vilatte, *La mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie (1962-1992)*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1968.

Emmanuel Kattan, *Penser le devoir de mémoire*, Paris, PUF, 2002.

Marc Lits, *Du 11 septembre à la riposte*, Paris, De Boeck, 2004.

Avishai Margalit, *L'Éthique du souvenir*, Paris, Climats, Flammarion, 2006.

Friedrich Nietzsche, *La généalogie de la morale*, Paris, Gallimard, 1964.

Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.

Amos Oz, *The slopes of Lebanon*, Londres, Vintage Books, 1991.

Ernest Renan, « Qu'est ce qu'une nation ? », conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882, in *Qu'est qu'une nation ? et autres essais politiques*, Paris, Pocket, 1992.

Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

—, « Esquisse d'un parcours de l'oubli » in Ferenczi Thomas, *op.cit.*, pp. 21-31.

Jean Romain, *La dérive émotionnelle*, Lausanne, Poche Suisse, 1998.

Benjamin Stora, « La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie » in Ferenczi Thomas, *op.cit.*, pp. 73-83.

Annette Wieviorka, « Entre transparence et oubli », in Ferenczi Thomas, *op.cit.*, pp. 177-184.

Note

1 Il oppose les peurs médiates et immédiates, les secondes étant plus soudaines que les premières. Le fait qu'une peur soit médiate induit un filtre des émotions et permet plus de recul dans l'appréhension de l'événement.

2 Expression de Ricoeur (2000, p. 555).

Article mis en ligne le mercredi 21 novembre 2007 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Aurélia Lamy, »Récits médiatiques, mémoires électives. », *EspacesTemps.net*, Travaux, 21.11.2007
<https://test.espacestems.net/articles/recits-mediatiqes-memoires-electives/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.